

1	Transports en Ile-de-France : les hausses de tarifs vont se poursuivre .....	1
2	Actus franciliennes .....	3
3	Contrats aidés : le gouvernement veut tout changer .....	4
4	Contrats aidés : des effets très limités sur l'insertion professionnelle .....	5
5	Contrats aidés : comment ça marche ? .....	7
6	Les salariés français sont absents plus de deux semaines par an .....	8
7	Le retour attendu du jour de carence dans le public .....	9
8	Les projets radicaux d'Emmanuel Macron pour « réinventer » la SNCF .....	10
9	SNCF : «Avec la concurrence, l'usager bénéficiera d'un meilleur service» .....	12
10	GM&S: la décision de reprise pourrait intervenir aujourd'hui.....	14
11	L'agrégateur bancaire Linxo lève 20 millions d'euros.....	15
12	Statut des fonctionnaires : le gouvernement ouvre un débat explosif.....	17
13	La prime d'activité ne sera revalorisée que dans un an .....	18
14	Les maires «en colère» contre Macron .....	19
15	Macron en Grèce pour réveiller l'Europe.....	21
16	La Catalogne va au clash avec Madrid en lançant un référendum sur l'indépendance .....	22
17	La Pologne cristallise les déchirements européens .....	23
18	La renégociation de l'Aléna au point mort .....	24

**::: ILE-DE-FRANCE**

**LE PARISIEN – 07/09/2017**

**1 Transports en Ile-de-France : les hausses de tarifs vont se poursuivre**



« On pourra modérer la hausse de tarifs pour les Franciliens », promet Valérie Pécresse, présidente de la région et d'Ile-de-France Mobilités,

qui ne cache pas qu'il faudra trouver des ressources supplémentaires.

**Pour moderniser les transports, la présidente de la région Valérie Pécresse estime qu'il faudra trouver environ 300 M€ supplémentaires chaque année. Ce qui devrait passer, entre autres, par des hausses de tarifs.**

La hausse des tarifs dans les transports en commun franciliens risque de se poursuivre dans les prochaines années, reste à savoir dans quelles proportions. C'est en substance ce qu'a reconnu Valérie Pécresse, présidente (LR) de la région et d'Ile-de-France Mobilités (ex-Stif), lors de la présentation du [bilan de sa « révolution des transports »](#) ce mercredi.

Nouveaux trains, prolongement de lignes de métro, plan « anti-bouchons », plan vélo, plan bus, recrutement d'agents de sécurité... les chantiers lancés sont multiples. Et ils vont coûter de l'argent. « On a chiffré les ressources nécessaires pour ces besoins structurels jusqu'en 2021 : il faut que les recettes d'Ile-de-France Mobilités augmentent de 3 % par an en moyenne », a expliqué Valérie Pécresse.

### **Besoin de 300 M€ en plus chaque année**

Sachant que budget de l'ancien Syndicat des transports d'Ile-de-France est d'environ 10 Mds€, c'est 300 M€ supplémentaires qu'il faudra donc trouver chaque année. Et cela passera inévitablement par des hausses du passe Navigo, comme celle qu'ont connu les Franciliens récemment. En deux ans, le prix du passe mensuel est passé de 70 € à 75,20 €.

« On pourra modérer la hausse des tarifs pour les Franciliens », espère Valérie Pécresse, qui compte actionner d'autres leviers. Les ressources d'Ile-de-France Mobilités proviennent en effet non seulement du passe Navigo (moins de 30 % du budget), mais aussi du « versement transport » payé par les entreprises (4 Mds€ par an). Ces ressources pourraient aussi augmenter. « Cela dépend de la croissance économique », décrypte la présidente. Les contributions des collectivités locales (1,5 Md€), ou d'autres prélèvements obligatoires comme les taxes sur l'essence reviennent aussi dans les caisses d'Ile-de-France Mobilités.

### **30 M€ de plus par an grâce à la lutte contre la fraude**

Les recettes issues de la vente de billets peuvent aussi augmenter mécaniquement, tout simplement s'il y a plus de monde dans les transports en commun, à la faveur du retour des touristes ou de la création de nouvelles lignes. Et la lutte contre la fraude permet aussi de faire rentrer plus d'argent. « Nous avons dégagé 30 M€ supplémentaires cette année grâce à la lutte contre la fraude, indique Valérie Pécresse. Cela a permis d'éviter une hausse de 1 € supplémentaire du passe Navigo ».

Valérie Pécresse compte aussi sur le soutien de l'Etat. « Je suis très satisfaite que le gouvernement ait annoncé qu'il souhaitait investir en priorité dans les transports du quotidien, a-t-elle souligné. Nous avons en Ile-de-France énormément d'attentes en la matière et espérons que le gouvernement nous présentera sa copie lors des Assises de la mobilité », le 19 septembre. La présidente de la région a toutefois appelé l'Etat à tenir ses engagements. Il manque, selon elle, 50 M€ de l'Etat en 2017 pour réaliser des projets inscrits au CPER (Contrat de plan Etat-région).

### **La gauche s'indigne**

Les annonces de Valérie Pécresse ont soulevé les protestations de l'opposition de gauche au conseil régional. Le groupe socialiste a dénoncé « des augmentations de tarifs en dépit de la dégradation des conditions de transports ». « La seule révolution des transports avec Valérie Pécresse, c'est l'augmentation continue du passe Navigo », écrivent les élus socialistes au conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités. Ils estiment que la révolution des transports de la présidente actuelle consiste surtout « à égrainer les réalisations et les programmations de son prédécesseur », le socialiste Jean-Paul Huchon.

*(Syndicat des transports, ancien nom d'Ile-de-France Mobilités, NDLR)*

**Jean-Gabriel Bontinck**

2 Actus franciliennes

**78** YVELINES

**ATELIER GRATUIT SUR LE FINANCEMENT BANCAIRE**

Mardi 12 septembre, Salvetera propose un petit déjeuner sur le thème : « comment préparer son financement avec son banquier ? ». L'atelier expliquera ce qu'il faut savoir avant de présenter un dossier de demande de prêt à une banque : documents, formalités, attitude, critères... Il terminera par une séance de questions - réponses. L'atelier aura lieu dans les locaux de Salvetera, à la Celle St Cloud, à partir de 9h30. Les participants au rendez-vous peuvent venir à partir de 9h.

Renseignements et inscriptions: [salvetera@salvetera.fr](mailto:salvetera@salvetera.fr)

**91** ESSONNE

**ATELIER SUR LES TECHNIQUES DE RÉDACTION POUR LE WEB**

Mardi 12 Septembre de 12h à 14h la Pépinière Orsay-Entreprises propose un atelier sur le thème « Écrire pour le web ». Il traitera des méthodes pour gagner en efficacité, pour s'assurer que les contenus soient lus. Les techniques de rédaction seront présentées : écrire court, règle des 5W, styles de texte les plus impactant sur la "Toile", illustrer pour capter l'attention. L'atelier est gratuit sur inscription (possibilité de commander un repas).

<https://goo.gl/MB6MrM>

**92** HAUTS-DE-SEINE

**4ÈME ÉDITION DE CM@92 OBJECTIF WEB**

Le concours CM@92 Objectif Web récompense les entreprises artisanales qui ont développé un site internet et utilisent le numérique. Il faut être inscrit au Répertoire des Métiers de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine. Les critères de sélection sont le graphisme, l'ergonomie, l'innovation et le référencement du site internet. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre 2017. La remise des prix « Trophée CM@92 Objectif Web » et la manifestation de clôture auront lieu au mois de novembre 2017. L'inscription est gratuite.

Information et inscription : <https://goo.gl/ejiCdd>

**93** SEINE-SAINT-DENIS

**SOIRÉE DE LA COMMISSION TPE - CLUB DES DIRIGEANTS**

Mardi 19 septembre, à partir de 18h45, l'association Plaine Commune Promotion organise une soirée de la commission TPE - Club des dirigeants. Le thème sera « Réseaux et Jeux olympiques et paralympiques, pourquoi et comment travailler ensemble ? ». La réunion aura lieu à Saint-Denis. La Maison de l'Initiative Économique Locale diffusera plus d'informations prochainement sur son site internet [lamiel.org](http://lamiel.org).

**94** VAL-DE-MARNE

**SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS - LIGNE 15 SUD : ENQUÊTES DUP ET PARCELLAIRES**

Du lundi 25 septembre au lundi 9 octobre 2017 inclus, une enquête parcellaire est menée dans les communes de Champigny-sur-Marne, Créteil, Villiers-sur-Marne, Villejuif et Vitry-sur-Seine. Elle vise à déterminer les parcelles ou droits réels immobiliers à exproprier dans le cadre du projet de réalisation de la ligne 15 sud du réseau de transport public du Grand Paris entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs. Le site internet de la préfecture publie l'arrêté ainsi que les lieux où consulter le dossier d'enquête :

<https://goo.gl/zyNYb2>

**95** VAL-D'OISE

**RÉUNION DU CEEVO SUR LA FORCE DE VENTE ET LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Mercredi 20 septembre, la réunion "Apéritifs-Contacts" du CEEVO portera sur le thème "Force de vente et réseaux sociaux : la fin des commerciaux". Elle se déroulera de 12h30 à 14h30 au Conseil Départemental du Val-d'Oise à Cergy. La participation est gratuite sur inscription préalable au plus tard une semaine avant, auprès de Chrystel Berterretche : tél. 01 34 25 32 43 ou mail [c.berterretche@ceevo95.fr](mailto:c.berterretche@ceevo95.fr)

**::: ECONOMIE**

### **3 Contrats aidés : le gouvernement veut tout changer**



#### **L'exécutif entend donner plus de latitude aux préfets dans la gestion des crédits. Le nombre de contrats va continuer à baisser.**

Face à la grogne des élus locaux notamment, le gouvernement lâche du lest sur le dossier sensible des contrats aidés. Sans pour autant changer de cap. « *Il ne s'agit pas de supprimer les contrats aidés, mais d'en optimiser l'efficacité en les ciblant en priorité vers les bénéficiaires les plus éloignés du marché du travail et là où ils sont indispensables à la cohésion sociale et territoriale de notre pays* », a affirmé ce mercredi la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, lors du Conseil des ministres.

Première confirmation, le nombre de contrats aidés financés va faire l'objet d'une rallonge importante en 2017. Pour rappel, le précédent gouvernement en avait budgeté 280.000 contre 460.000 en 2016. La baisse drastique cette année est donc avant tout de sa responsabilité.

#### **Deux rallonges coup sur coup**

**Convaincu du peu d'efficacité de ces dispositifs**, l'équipe ministérielle actuelle n'y aurait rien trouvé à redire si les deux-tiers de l'enveloppe financière prévue n'avait pas, selon elle, déjà été engagée avant qu'elle ne s'installe. D'où le coup de frein sur le second semestre qui l'a obligée, pour parer au plus urgent, à une **première rallonge mi-juillet de 13.000 contrats**.

**La contestation prenant de l'ampleur avec la rentrée scolaire**, ce seront finalement entre 30.000 et 40.000 contrats aidés de plus qui seront engagés d'ici à la fin de l'année, quasiment exclusivement dans le secteur non-marchand. Ils seront ciblés sur l'accompagnement des élèves handicapés, l'urgence sanitaire et sociale, l'Outre-mer ou les communes rurales en difficulté.

#### **Un changement de méthode**

Les associations des élus qui, à deux semaines **des élections sénatoriales**, ont réclamé un moratoire, devraient apprécier le geste. « *Face à la sous-budgétisation et à la surconsommation des crédits pour l'année 2017 et malgré le contexte de contrainte budgétaire, le gouvernement a pris ses responsabilités* », a souligné l'exécutif. Comme il compte bien les prendre pour la suite.

Les arbitrages seront rendus publics avec le projet de loi de finances d'ici à la fin du mois, mais Edouard Philippe a d'ores et déjà prévenu : il y a aura « *beaucoup moins de contrats aidés* » l'année prochaine. Il y aura aussi un changement de méthode.

#### **«La Caravelle des politiques de l'emploi »**

Hormis en 2002 et, surtout en 2007 avec Nicolas Sarkozy, les contrats aidés sont, depuis les années 1980, l'outil préféré des responsables politiques omnibus par les résultats à court terme. « *La Caravelle de la politique de l'emploi : extrêmement rustique et purement administratif* », ironise un très bon connaisseur du sujet, allusion à l'avion emblématique de l'aéronautique française.

A chaque poussée de fièvre du chômage, le même cérémonial : réunion de crise au sommet, le ministère du Travail expose des solutions mais qui ont le tort de s'inscrire dans le temps long, pour finir invariablement par une rallonge de contrats aidés.

### **Des arbitrages budgétaires « sauvages »**

Pire, leur nombre n'est pas issu d'un recensement précis des besoins de terrain mais avant tout d'arbitrages budgétaires « *sauvages* » entre le ministère du Travail, Bercy, Matignon et l'Elysée (qui tranche).

Nombre, taux de prise en charge, ciblage... tout est défini à Paris. Puis, vers le mois de novembre en général, une instruction ministérielle répartit l'enveloppe entre les préfets, lesquels ont tendance à en demander le maximum pour ne pas se fâcher avec leurs élus locaux.

Ne reste plus qu'à mettre Pôle Emploi sous pression, et à procéder par ajustement en cours d'année : un peu moins aux préfets qui n'arrivent pas à « *tout dépenser* », un peu plus pour contenter ceux qui « *crient famine* ».

### **Plus de latitude aux préfets**

Désormais, les préfets auront un peu plus de latitude pour agir. Adaptation des taux de prise en charge du salaire par l'Etat, des durées de contrats, mobilisation du service civique... Forts de leur « *appréciation particulièrement fine et réactive des besoins des territoires* », ils bénéficieront de plus de « *souplesse* » pour dépenser les crédits, a promis Muriel Pénicaud.

Les contrats aidés ne vont donc pas disparaître mais leur place dans le marché du travail est appelée à diminuer. Un rapport confié à Jean-Marc Borello, le président du groupe SOS, un proche d'Emmanuel Macron, doit dessiner les meilleures réponses pour ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi. Mais c'est surtout sur son plan massif de formation et [les réformes du Code du travail](#), de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage que l'exécutif compte pour en finir avec le chômage de masse.

**Alain RUELLO**

## **LES ECHOS – 07/09/2017**

### **4 Contrats aidés : des effets très limités sur l'insertion professionnelle**



Le gouvernement table sur 310.000 emplois aidés cette année, soit 30.000 de plus que ce que le précédent avait voté.

**Une récente étude du ministère du Travail pointe les faibles débouchés professionnels des contrats aidés.**

Utiles, mais peu efficaces... Enième pièce versée au dossier, une récente étude du ministère du Travail confirme que les effets des contrats aidés en matière d'insertion professionnelle sont quelque peu... mitigés. La conclusion ne surprendra personne, et évidemment pas le gouvernement, tant la littérature sur le sujet, de la Cour des comptes notamment, est abondante.

Ce rapport a au moins le mérite de montrer qu'une remise à plat est plus que jamais nécessaire. Et sa date de publication - mars, donc avant l'élection d'Emmanuel Macron - élimine toute suspicion sur son objectivité.

### **Effet d'aubaine même dans le non-marchand**

Premier écueil, les effets à court terme sur le chômage sont « *difficiles* » à mesurer, pointe le rapport du ministère du Travail. Dans le secteur marchand, la messe est dite depuis longtemps : huit embauches sur dix correspondent à un effet d'aubaine, quitte pour l'employeur à modifier le profil de la personne recrutée pour rentrer dans les clous ou à anticiper sa décision.

Le constat est moins sévère dans le secteur non marchand compte tenu du manque de moyens financiers des employeurs. L'effet emploi est donc « *beaucoup plus important* » que dans le secteur privé : financer un contrat aidé permet de créer un emploi supplémentaire, mais l'effet d'aubaine reste important (un tiers des recrutements).

Le **recours** aux contrats aidés dans le secteur public peut donc s'avérer utile en période de ralentissement économique. Dans le secteur privé, un meilleur ciblage pourrait réduire l'effet d'aubaine. Qui plus est, leurs bénéficiaires, qui sont éloignés du marché du travail (jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée, séniors...), se sentent « *utiles* » et « *reprennent confiance* ». Las, et c'est là le second écueil, leur insertion professionnelle ne s'en trouve pas améliorée pour autant.

Les enquêtes du ministère montrent que six mois après leur sortie d'un CUI-CIE dans le secteur privé, 57% des personnes bénéficient d'un emploi durable, contre 26% seulement pour celle qui sont passées par la case CUI-CAE dans le secteur non marchand. Pour approfondir la question, le ministère du Travail a comparé les trajectoires professionnelles de deux populations proches, l'une ayant bénéficié de contrats aidés, l'autre non.

Résultat, deux ans et demi après être entré en contrat aidé dans le secteur privé, une personne a « *23 points de chance* » de plus d'accéder à un contrat non aidé qu'une personne de l'autre échantillon. Mais, tempère l'étude, ces personnes sont « *souvent connues de leur employeur avant d'être recrutées, ce qui favorise leur chance de rester en emploi à l'issue de l'aide* ».

### **Effet d'enfermement**

Dans le secteur non marchand, la comparaison est carrément contre-productive puisque les probabilités de trouver un CDI ou un emploi non aidé sont inférieures de 8 et 5 points respectivement ! Plusieurs raisons peuvent expliquer cet « *effet d'enfermement* », avance l'étude. Le bénéficiaire d'un contrat aidé a « *tendance à moins chercher* » un autre emploi quand il est en contrat aidé. Qui plus est, le métier exercé dans le secteur non-marchand ne correspond pas aux demandes du secteur privé. Cette non valorisation de l'expérience, toutefois, est « *amoindrie* » en cas de formation, ce qui, là encore, apporte de l'eau au moulin du gouvernement.

**Alain RUELLO**

**LES ECHOS – 07/09/2017**

## 5 Contrats aidés : comment ça marche ?



Les contrats aidés, très utilisés par les mairies et les associations sportives et culturelles, se divisent en trois grandes catégories.

**Lancés dans les années 1980, ces contrats financés sur fonds publics peuvent prendre plusieurs formes. Et profiter à différents types de chômeurs.**

C'est l'un des points chauds de la rentrée sociale. Depuis l'annonce par le gouvernement d'Edouard Philippe de la **réduction du nombre de contrats aidés**, les principaux bénéficiaires du dispositif, **collectivités locales en tête**, montent au créneau et s'inquiètent des conséquences d'une telle politique sur leur activité.

Le nombre de contrats aidés va passer de 459.000 en 2016 à 310.000 en 2017, soit une diminution record de 149.000 contrats sur un an, en comptant les nouvelles embauches et les fins de contrats. La baisse devrait se prolonger en 2018, notamment au gré des non-renouvellements.

### **Trois types de contrats**

Les contrats aidés se divisent en trois grandes catégories. Le contrat unique d'insertion (CUI) est le plus utilisé, avec déjà 190.170 renouvellements au premier semestre, selon les chiffres du ministère du Travail. Lancé en 2008, ce contrat est réservé aux prestataires des minima sociaux et utilisable pour une durée de 6 mois à 2 ans.

Lorsqu'il est signé dans le secteur non marchand, le contrat unique d'insertion est un contrat d'accompagnement dans l'emploi (164.618 au premier semestre), tandis qu'il prend la forme d'un contrat d'initiative d'emploi pour le secteur marchand (25.552 au premier semestre).

Parallèlement, il existe les contrats d'insertion par l'activité économique (IAE), dont 43.998 nouveaux contrats ont été signés entre janvier et juin. Ils sont proposés aux personnes les plus éloignées du marché du travail.

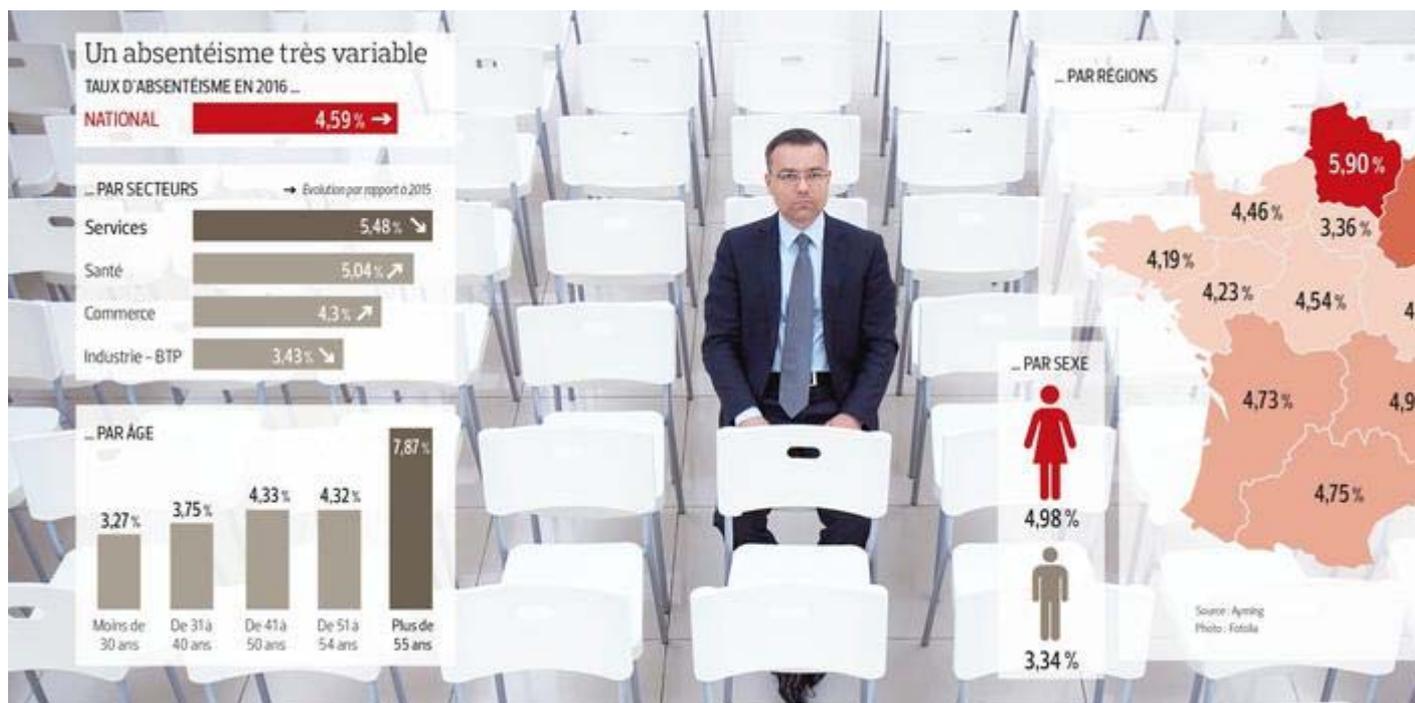
Enfin, Il y a les contrats d'avenir ou « emplois d'avenir ». Au premier semestre, 43.505 nouveaux contrats ont été signés, essentiellement dans le secteur non marchand (38.001). Ces contrats, réservés aux jeunes entre 16 et 25 ans, sont essentiellement à vocation sociale.

### **Des secteurs sanctuarisés**

Même si le gouvernement n'a pas encore précisé où les baisses allaient s'appliquer, il a décidé de sanctuariser trois secteurs. Le premier secteur épargné est celui de l'accompagnement des enfants handicapés, qui devrait conserver ses 20.000 emplois. L'Outre-mer et les secteurs d'urgence sanitaire et sociale sont également protégés des coupes. Au moins pour 2017.

**Raphael BLOCH**

## 6 Les salariés français sont absents plus de deux semaines par an



**EXCLUSIF - Selon le baromètre Ayming, les différents secteurs connaissent de grands écarts. L'industrie et le BTP sont moins touchés que les services.**

Bête noire des entreprises, l'absentéisme est resté stable en France en 2016 dans le privé. Les salariés se sont absentés en moyenne 16,8 jours par an pour des arrêts maladie ou des accidents du travail et des maladies professionnelles. C'est à peine plus qu'en 2015 (16,6 jours), selon le 9e Baromètre de l'absentéisme et de l'engagement élaboré par la société de conseil Ayming, en partenariat avec AG2R-La Mondiale, que *Le Figaro* dévoile en exclusivité.

Le taux d'absentéisme dans les entreprises, qui rapporte le temps d'absence au temps de présence, s'est ainsi établi à 4,59 % l'an passé, contre 4,55 % en 2015. Toutefois, cette stabilité masque d'importants écarts entre les secteurs, l'absentéisme étant de 60 % plus élevé dans les services et de 47 % dans la santé (cliniques, maisons de retraite privées...) que dans l'industrie et le BTP.

Ces résultats sont a priori contre-intuitifs, les métiers industriels et de chantier étant perçus comme plus pénibles. Mais précisément, il s'agit de préjugés datés. «L'industrie et le BTP ont mis en place depuis des années des plans de prévention qui portent leurs fruits», explique Fabien Piazzon, associé qualité de vie au travail chez Ayming. S'il est difficile de lutter contre la première cause de l'absentéisme - la survenue d'un problème de santé -, une entreprise peut réduire l'usure professionnelle et prévenir [les accidents du travail](#).

Mise en place de postes de travail ergonomiques et sécurisés, amélioration du cadre général, les solutions sont nombreuses. «Dans le bâtiment, certaines entreprises ont instauré une réunion chaque matin où sont rappelées les règles de sécurité du chantier. Cela a réduit les accidents», raconte Hervé Amar, président d'Ayming.

### **Impact du vieillissement et de la prévention**

L'autre levier majeur est d'accroître la motivation des salariés, le désengagement étant un facteur d'absentéisme. Pour cela, le rôle des managers est crucial. Un autre indicateur témoigne d'ailleurs

de l'effet positif des politiques de prévention et de motivation. Globalement, les salariés ayant moins d'une année d'ancienneté ont davantage d'accidents du travail (7 % d'entre eux sont touchés, contre 4 % pour ceux présents depuis vingt ans ou plus).

Or trois secteurs échappent à cette règle: le commerce, notamment parce que les risques sont moins élevés, mais aussi le BTP et l'industrie, par leurs actions ad hoc. Par contraste, il y a donc du pain sur la planche dans les services et la santé pour réduire l'absentéisme en développant davantage la prévention. Notamment [dans les métiers du soin](#), très exigeant physiquement et moralement. La forte présence de femmes dans ces professions exposées explique en grande partie, outre la charge familiale, leur absentéisme plus élevé que celui des hommes.

L'absentéisme augmente aussi nettement après 55 ans: les seniors ne s'arrêtent pas plus souvent, mais plus longtemps, leurs problèmes de santé étant plus graves. Le vieillissement de la population active en France est donc un facteur qui pousse les taux d'absence à la hausse. Mais là encore des actions correctrices sont possibles. «On peut notamment adapter les plans de carrière, pour que les seniors n'occupent plus les postes les plus pénibles», conclut Fabien Piazzon.

**Cécile Couzel**

**LE FIGARO – 07/09/2017**

## **7 Le retour attendu du jour de carence dans le public**



**C'est une des propositions de campagne d'Emmanuel Macron. Le non-paiement du premier jour d'arrêt maladie, avait été instauré par le gouvernement Fillon en 2012, puis supprimé par Hollande en 2014.**

Gérald Darmanin, le ministre des Comptes et de l'Action publique, s'est attiré les foudres des syndicats, en annonçant avant l'été le rétablissement du jour de carence dans la fonction publique à compter de 2018. Pourtant, cette décision, qui figurait dans le programme de campagne d'Emmanuel Macron et qui rétablit une certaine équité avec le privé, a tout son sens. Le jour de carence, qui empêche d'être payé le premier jour d'arrêt maladie, avait été instauré par le gouvernement Fillon en 2012, avant d'être supprimé par François Hollande en 2014.

Or [les effets sur l'absentéisme](#) ont été notables. Comme le montre le baromètre très regardé de Sofaxis, un courtier en assurances, le nombre d'arrêts pour 100 agents dans les seules collectivités locales est passé de 70 en 2011 à 62 en 2012 et à 60 en 2013. Puis il est remonté à 65 en 2014 et à 72 en 2015.

### **Réduire les arrêts courts**

Le jour de carence a en fait permis de réduire le nombre des arrêts courts et ponctuels qui désorganisent les services. Le même phénomène a été observé à [l'hôpital public](#), si l'on en croit les déclarations du président de la Fédération hospitalière de France (FHF) d'alors, Frédéric Valletoux, qui s'était opposé en 2013 à la suppression du jour de carence. Cette fois, Bercy attend

170 millions d'euros d'économies par an de son rétablissement pour les trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale).

Difficile toutefois de comparer l'absentéisme entre privé et public. Sofaxis aboutit à un taux de 9,3 % dans les communes, départements et régions en prenant en compte les congés maternité, ce que ne fait pas Ayming avec son taux de 4,59 % dans les entreprises. Une étude du ministère du Travail montre que 3,9 % des fonctionnaires ont été absents au cours d'une semaine, contre 3,7 % des salariés en CDI, mais sur la période 2003- 2011. Une chose est certaine en revanche, [l'absentéisme progresse dans les communes, départements et régions](#).

Selon le dernier baromètre de l'association des DRH des collectivités locales, il est passé de 7,8 % en 2015 à 8,2 % en 2016. Sofaxis a mesuré une hausse de 26 % de 2007 à 2015. Une progression liée au vieillissement - 37 % des titulaires ont plus de 50 ans. Mais aussi à une prévention insuffisante, notamment envers les agents de la catégorie C aux métiers difficiles (collectes des déchets, aides à la personne...). L'absentéisme dans les collectivités est de 10 % dans cette catégorie, contre 4,8 % pour la B et 3,7 % pour la A (cadres). Un écart sans appel.

[Cécile Couzel](#)

## **::: ENTREPRISES**

**LE MONDE – 07/09/2017**

### **8 Les projets radicaux d'Emmanuel Macron pour « réinventer » la SNCF**



**Lors d'un entretien avec des cheminots, le chef de l'Etat a défendu la fin du régime spécial des retraites dès 2018 et une transformation profonde de l'entreprise en échange de la reprise de la dette ferroviaire.**

Le document est passé sous les radars durant l'été, mais il ne manque pas d'importance pour qui s'intéresse à l'avenir du transport en France. [Samedi 1er juillet, à bord du TGV inaugural de la ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes](#), le président de la République, Emmanuel Macron, a longuement expliqué comment il souhaite voir se réformer la SNCF à un panel de dix cheminots invités à échanger avec lui.

Les extraits-clés de ce dialogue ont été publiés sur trois pages, courant juillet, dans le magazine interne de la SNCF, *Les Infos Le Mag*, que *Le Monde* s'est procuré. Et le chef de l'Etat n'a pas mâché ses mots, allant jusqu'à détailler les modalités et le calendrier de l'explosive réforme de la retraite des cheminots qu'il verrait bien se mettre en place dès 2018.

[Le patron de la SNCF, Guillaume Pepy](#), aurait été ébahi par l'approche de M. Macron – mélange de courtoisie accessible et de propos sans fard – qui a laissé les salariés médusés, racontent les témoins de cet échange. Tout y est passé dans cette séance vérité de trois quarts d'heure : statut, régime de retraite, concurrence, dette, stratégie. Une feuille de route pour M. Pepy en quelque sorte.

## Une loi-cadre « au premier semestre 2018 »

M. Macron a commencé par s'en prendre au sacro-saint héritage cheminot. « *Pour être franc, je pense que le modèle sur lequel on a vécu, le mythe de la SNCF, n'est pas celui sur lequel on construira la SNCF du XXI<sup>e</sup> siècle* », a-t-il répondu à un salarié du Technicentre Atlantique de Châtillon (Hauts-de-Seine), qui l'interrogeait sur l'avenir du groupe public. « *Votre défi sera de ne pas rester sur la protection du passé (...). Le vrai défi sera de dire : si vous voulez défendre votre entreprise, il faut la réinventer.* »

Une façon de remettre en cause le statut des cheminots, mentionné explicitement par le locataire de l'Elysée quelques lignes plus loin. « *Vous protéger ce n'est pas protéger votre statut ou le job d'hier, c'est vous protéger en tant qu'individu, pour aller vers le job de demain.* »

Le statut est bien entendu associé au fameux régime spécial de retraite, permettant à un cheminot agent de conduite de toucher sa pension à 52 ans, et à un « sédentaire » à 57 ans, le tout calculé sur la base avantageuse du dernier salaire touché. Là encore, M. Macron ne s'est pas caché derrière son petit doigt. « *Soyons clairs, si nous ne réglons pas ce problème, ce sont vos enfants qui paieront. C'est injuste* », a-t-il expliqué à un cadre rennais.

Et le président de détailler rythme et contenu de la réforme supprimant les régimes spéciaux : « *Je souhaite que l'on puisse avoir au premier semestre 2018 une loi-cadre qui donne le top départ de cette réforme, par exemple au 1<sup>er</sup> juillet 2018 ou début 2019. (...) Ceux qui étaient à cinq ans de la retraite ne sont pas touchés, les autres ont des droits acquis dans un régime et à partir de ce jour-là basculent vers un régime unique où un euro cotisé donne lieu aux mêmes droits.* »

## Un « nouveau pacte social » contre reprise de la dette ?

Même leitmotiv concernant la concurrence : n'ayez pas peur de la réforme. « *Je pense que si SNCF, avec toute la force que vous représentez, sait s'adapter, elle sera le champion de la concurrence*, a plaidé M. Macron. *La concurrence va aider les évolutions qui sont déjà en cours. (...) Est-ce que ça veut dire qu'il n'y aura plus de SNCF, que les agents n'auront plus leur place ? Pas du tout. Mais SNCF sera un acteur des mobilités plurielles, beaucoup plus numérisées où les agents auront des missions plus variées.* »

Le chantre de la « start-up nation » veut même transformer le mastodonte ferroviaire en une « *entreprise d'agrégation de mobilités* ». Un discours qui reprend quasi mot à mot les grands slogans assénés depuis longtemps par M. Pepy. « *Demain, j'attends de SNCF qu'il soit un opérateur intégré qui dira : je sais vous emmener en train puis en car, puis vous louer un taxi ou une solution de covoiturage ou de vélo en ville, etc.*, explique le chef de l'Etat. *Beaucoup ont encore le sentiment, parce que c'est notre imaginaire collectif, que la fierté de SNCF, c'est d'avoir de beaux trains, de belles gares et des infrastructures. Ce n'est pas vrai. Ce sont les voyageurs, les chargeurs, les données les concernant qui ont de la valeur dans cette entreprise.* »

En échange de ce bouleversement en profondeur, le président Macron propose un « *grand deal* » avec l'entreprise pour alléger du fardeau d'une dette liée au financement du réseau qui atteignait 44 milliards d'euros à la fin juin. « *Parlons-nous franchement : si on reprend la dette, quel nouveau pacte social la SNCF est-elle prête à avoir ? (...) Nous demandons à SNCF d'aller plus loin sur les réformes, le statut, la mobilité, le régime de retraite. SNCF, elle, a besoin que nous allégions sa structure financière, que nous accompagnions la rénovation du réseau existant.* »

## « Propos inquiétants »

A la publication de cet entretien, au cœur de l'été, les syndicats n'ont pas réagi. Mais cette tactique du donnant-donnant fait bondir Rémi Aufrère, secrétaire général adjoint de la CFDT-Cheminots. « *Nous ne laisserons pas passer une suppression pure et simple du régime spécial qui aboutirait à une baisse des pensions*, prévient-il. *Et encore moins en échange d'une reprise de la dette. Il*

*serait inqualifiable de faire payer aux cheminots la dette de l'infrastructure qui résulte de décisions politiques avec lesquelles nous n'avons rien à voir. »*

Chez SUD-Rail, même son de cloche. « *Notre statut n'a rien à voir avec les difficultés actuelles du ferroviaire*, affirme Bruno Poncet, secrétaire fédéral du syndicat contestataire. *Cela dit, si ces propos sont inquiétants, ils ne sont pas surprenants. Ils sont en ligne avec la politique mise en œuvre par M. Macron dès cet été.* »

Sollicitée, la CGT-Cheminots a indiqué au *Monde* que sa priorité va à la mobilisation contre les ordonnances modifiant le Code du travail et non au régime de retraite de la SNCF. SUD-Rail, [comme la CGT, appellent à un mouvement d'action le 12 septembre contre les ordonnances](#). La réforme de la SNCF, telle qu'elle est esquissée par le président, pourrait corser la rentrée sociale.

**Éric Béziat**

**LE PARISIEN – 07/09/2017**

## **9 SNCF : «Avec la concurrence, l'utilisateur bénéficiera d'un meilleur service»**



Bruxelles a fixé la date de l'ouverture à la concurrence à 2021 pour le TGV et à fin 2019 pour les TER et les Intercités.

**Une proposition de loi sur l'ouverture à la concurrence des trains TER, Intercités et TGV a été présentée mercredi. Le groupe Transdev sera candidat aux appels d'offres qui seront lancés. Interview.**

Alors que Bruxelles a fixé la date de l'ouverture à la concurrence à fin 2019 pour les TER et les Intercités et à 2021 pour le TGV, les sénateurs Hervé Maurey (UDI) et Louis Nègre (LR) ont présenté mercredi leur proposition de loi sur le sujet. Les lignes TER et Intercités pourraient être gérées par des entreprises privées mais dans le cadre de la délégation de service public. Les lignes TGV seraient, elles, confiées à un exploitant exclusif à condition qu'il accepte de gérer aussi des lignes déficitaires. Et il lui faudrait reprendre les cheminots travaillant sur ces lignes sans toucher à leur statut (rémunérations, retraite, garantie de l'emploi...). La réaction de Thierry Mallet, PDG du groupe Transdev.



### **Que pensez-vous de ce texte ?**

**Thierry Mallet.** C'est une excellente contribution où tous les points clés sont abordés. C'est assez proche de ce que nous vivons dans le transport urbain en France mais aussi en Allemagne, où l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire existe depuis 1994.

### **L'obligation de reprendre les cheminots vous satisfait-elle ?**

Oui. Ouverture à la concurrence ne veut pas dire grand soir. Si nous voulons que cette réforme soit une réussite, il faut qu'elle soit progressive et consensuelle. L'Allemagne a mis vingt-trois ans pour en arriver là où elle est aujourd'hui.

### **Comment allez-vous être plus compétitif si les conditions d'emploi sont les mêmes qu'à la SNCF ?**

La proposition de loi laisse aux entreprises la liberté de s'organiser comme elles veulent.

### **Le texte prévoit que le candidat à la reprise d'une ligne TGV récupère aussi des lignes classiques non rentables. Les opérateurs privés joueront-ils le jeu ?**

Oui, c'est proche de ce qui existe en Angleterre avec des franchises. C'est du bon sens. Aucun opérateur ne va se positionner uniquement sur des lignes non rentables, et l'Etat a un objectif d'aménagement du territoire.

### **Avec la concurrence, l'usager bénéficiera-t-il de baisses des prix ?**

Il bénéficiera d'un meilleur service, c'est certain. Plutôt qu'une baisse des prix, je préfère parler de baisse des coûts. Il faut savoir que le coût du kilomètre parcouru est de 10 € en Allemagne contre 20 € en France. Cette baisse profitera à tous et notamment aux régions et donc aux contribuables.

### **Vous serez candidat à l'exploitation de lignes ?**

On va utiliser nos compétences pour répondre aux appels d'offres qui seront lancés. Nous exploitons déjà des trains en Suède, en Allemagne et en Nouvelle-Zélande. En France, nous employons 35 000 personnes dans le transport urbain. C'est ce savoir-faire qui sera utilisé.

### **Les syndicats cheminots en colère contre Macron**

Voici une interview du président de la République qui risque de mettre le feu aux poudres. Publiée courant juillet dans une revue interne de la SNCF, « les Infos le mag », et relayée mercredi par « [le Monde](#) », Emmanuel Macron y assène : « Nous demandons à SNCF d'aller plus loin sur les réformes, le statut, la mobilité, le régime de retraite. » Il propose de [supprimer à partir de 2018 le régime spécial de retraite des cheminots](#) et, en échange, que l'Etat allège la dette de la SNCF qui est de 44 Mds€.

Au gouvernement, on s'étonne de la publicité soudaine faite à cette interview quelques jours avant la mobilisation contre la réforme du Code du travail le 12 septembre. « Pourquoi la dette creusée par l'Etat devrait-elle être supportée par les cheminots ? » s'énervent Eric Chollet, secrétaire national de la CFDT. « Macron agite le chiffon rouge, prévient Fabien Villedieu, délégué syndical de SUD Rail. Et, avec cette proposition de loi sur l'ouverture à la concurrence qui remet en cause les conditions de travail des cheminots, c'est une déclaration de guerre.

**Propos recueillis par Vincent Verier**

**LE FIGARO – 07/09/2017**

## **10 GM&S: la décision de reprise pourrait intervenir aujourd'hui**



**Après plusieurs mois de rebondissements, et six reports de la décision, les juges du tribunal de commerce de Poitiers devraient valider l'unique offre de reprise de l'équipementier automobile creusois.**

Le «feuilleton» industriel de l'été va-t-il enfin connaître son dénouement? Le tribunal de commerce de Poitiers devrait trancher - ce jeudi - sur l'offre de reprise partielle de l'équipementier automobile creusois GM&S, placé en liquidation judiciaire depuis le 30 juin. La seule offre ferme sur la table - valide jusqu'au 20 septembre - émane du leader français de l'emboutissage GMD (Groupe Mécanique Découpage), dirigé par Alain Martineau. Au total, 120 emplois sur 277 seraient préservés, un chiffre jugé insuffisant par les salariés. Lundi, [la justice avait reporté pour la sixième fois](#) sa décision sur l'offre de reprise de GM&S par GMD.

De leur côté, les salariés continuent de se mobiliser pour arracher un «mieux» sur l'emploi. «On continue la lutte, on va continuer à bloquer les sites PSA et Renault. Même quand le verdict va tomber, on va continuer à se battre jusqu'au bout», lançait mercredi soir Yann Augras, secrétaire du CE et délégué CGT, arrivé avec un car de salariés à Sept-Fons (Allier) dans l'intention de bloquer l'usine PSA. Mercredi, en début de soirée, une soixantaine de salariés avaient monté des tentes à proximité du site PSA et prévoyaient de rester sur place jusqu'à ce jeudi, jour du jugement. «On a les preuves aujourd'hui que la casse de la Souterraine (où se trouve l'usine GM&S Industry) était planifiée depuis 2014. Alors aujourd'hui, on ne lâche rien», a poursuivi ce délégué CGT de GM&S.

Les salariés de GM&S se sont livrés ces jours-ci à un baroud, après le blocage de PSA-Poissy mardi à l'aube et le blocage avorté à Renault-Flins mercredi. Ces deux constructeurs automobiles étant leurs principaux clients.

Mercredi soir, les salariés de GM&S espéraient toujours qu'une ultime réunion avec les constructeurs sous l'égide de Bercy permette un nouveau coup de pouce financier, selon une source syndicale. Mais Bercy a confirmé à l'AFP qu'aucune réunion n'était prévue «à ce stade».

### **Un dossier très politique**

Parallèlement, les syndicats entendent se battre sur «l'indemnisation des blessés» - comme ils ont baptisé les futurs salariés licenciés - notamment concernant les indemnités extra-légales (ils réclament 75.000 euros par licencié), la formation et le reclassement d'un personnel ayant plus de 50 ans de moyenne d'âge. Pour la CGT, l'État «ne mesure pas l'échelle du cataclysme» de 157 emplois perdus dans un bassin industriel - [la Creuse](#) - dont GM&S était jusque-là le deuxième employeur privé.

Les salariés jugent également que [les garanties de commandes](#) (22 millions d'euros annuels sur cinq ans et 15 millions d'investissement répartis entre l'État et les constructeurs) arrachées à PSA et Renault par Bercy ne sont pas un gage de la pérennité du site, en difficultés financières depuis des années après d'éphémères reprises. L'usine de sous-traitance mécanique ayant même compté jusqu'à 600 salariés en 1990. Ils se demandent également comment l'usine, spécialisée dans l'emboutissage, l'assemblage et la tôlerie, pourra continuer de fonctionner avec 120 salariés retenus par le candidat à la reprise au lieu de 277. Pour ceux qui continueront l'aventure, le

syndicaliste Yann Augras s'interroge: «Pourquoi nous avoir choisis nous et pas nos collègues? Quels vont être nos conditions de travail à 120 personnes au lieu de 277? Et quel avenir?».

Enfin, le dossier GM&S est éminemment politique. Les membres du gouvernement se sont en effet investis dans ce casse-tête social, industriel et territorial, pour éviter la liquidation pure et simple. En juillet, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire s'était notamment déplacé dans la Creuse et avait déclaré que «pas un seul salarié ne sera mis de côté». Plus tôt, en juin, le président Emmanuel Macron - fraîchement élu - avait rencontré des salariés, leur promettant de faire le «maximum» tout en rappelant qu'il n'était «pas le Père Noël».

**Vidéo :** <http://premium.lefigaro.fr/societes/2017/09/07/20005-20170907ARTFIG00049-gmamps-les-juges-se-penchant-de-nouveau-sur-l-offre-de-reprise.php>

**LA TRIBUNE – 07/09/2017**

## **11 L'agrégateur bancaire Linxo lève 20 millions d'euros**



L'appli de la startup aixoise Linxo permet de visualiser tous ses comptes et de mieux gérer son argent. Les cofondateurs de la jeune pousse veulent en faire un "assistant financier augmenté" évitant aux utilisateurs d'être à découvert.

**Le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel Arkéa réinvestissent dans la startup de la Fintech aixoise et la Maif entre au capital. C'est la plus grosse levée de fonds du secteur depuis deux ans.**

Changement de dimension : dix-huit mois après avoir levé 2 millions d'euros, la startup de la finance Linxo vient de boucler un tour de table 10 fois plus important. Le Crédit Mutuel Arkéa, qui avait investi 530.000 euros dans la jeune pousse aixoise dès 2012, ainsi que le Crédit Agricole, qui l'avait rejoint lors de la précédente levée, se réengagent tandis que la Maif entre au capital. Investisseur actif dans les startups françaises, l'assureur mutualiste propose déjà sous marque blanche (sous le nom de Nestor) l'agrégateur de comptes conçu par Linxo et son directeur général avait [déclaré dans nos colonnes](#) qu'il envisageait une prise de participation.

Sur smartphone ou sur ordinateur, l'application gratuite de Linxo permet de visualiser ses dépenses et tous ses comptes, même domiciliés chez plusieurs banques, et de mieux gérer son budget et son épargne. Les banques en ligne du Crédit Agricole (Bforbank) et d'Arkéa (Fortunéo) l'ont aussi intégré, tout comme HSBC dans son offre digitale. « Plus de 1,4 million de personnes ont déjà installé et utilisé Linxo en France », affirme la startup.

**Plus importante levée Fintech depuis deux ans**

Cette levée de 20 millions d'euros est « *la plus importante pour une Fintech française depuis deux ans* » souligne Linxo - pour mémoire, depuis [celle de 31 millions d'euros](#) par la plateforme de prêts à la consommation participatifs Younited Credit (ex-Prêt d'Union) en juillet 2015. « *Nous sommes le seul acteur en France dans lequel plusieurs banques et assurances ont investi. Tout en nous donnant les moyens de rester indépendants, nos actionnaires démontrent l'intérêt des grandes banques et assurances pour des acteurs qui sont capables de faciliter leur transformation digitale et apporter des technologies à forte valeur ajoutée au plus grand nombre* », fait valoir Bruno Van Haetsdaele, cofondateur et directeur général de Linxo.

Cet argent frais doit servir à financer le projet de Linxo de développer « un assistant financier augmenté » au-delà du simple tableau de bord pour « passer de l'information à l'action en quelques secondes. » Son concurrent Bankin', qui a levé 8,4 millions d'euros en janvier dernier, a déjà engagé sa mue de « *coach financier* » et propose à ses utilisateurs d'effectuer des virements (internes et externes). « *Aujourd'hui Linxo peut prédire un découvert à 30 jours sur tous vos comptes courants ; demain nous permettrons à l'utilisateur de le combler par anticipation et de lui assurer qu'il ne pourra pas tomber à découvert s'il y a de l'argent disponible. Nous pouvons appliquer cette logique à tout ce qui concerne votre argent et vos finances* », indique le directeur général.

## Déploiement en Europe

La startup, qui emploie 49 salariés, se voit aussi en « *hub financier personnel* » qui faciliterait la souscription à des services financiers fournis par des tiers (tels que du crédit conso ou immo, de l'assurance auto ou habitat, de l'assurance-vie). Elle veut profiter de l'entrée en vigueur en mai 2018 de la Directive sur les paiements (DSP2), qui oblige les banques européennes à ouvrir l'accès aux données des clients aux autres acteurs, pour se déployer à l'international : elle souhaite proposer plus largement sa solution en BtoB à d'autres partenaires bancaires, tout en conservant son application destinée au grand public. « *En offrant aux utilisateurs la possibilité de décider à qui et quand ils peuvent ré-exposer leurs données financières personnelles, l'ambition de Linxo est de redonner aux utilisateurs le pouvoir d'agir et décider sur leur argent directement dans le creux de leurs mains* », plaide la startup.

Linxo espère développer tout un écosystème « *ouvert et européen* » autour de son agrégateur, qui n'est « *qu'un des socles technologiques* », et de ses interfaces de programmation ouvertes (API). « *Nous pensons que dans 5 à 10 ans, vous n'utiliserez probablement pas plus de deux applications financières de référence au quotidien : ce sera soit celle de l'une de vos banques-assurances ou Linxo ou les deux, mais probablement pas plus* », avance Bruno Van Haetsdaele.

Qui remportera la bataille de l'appli préférée, banques ou nouveaux acteurs ? Et le coach financier du futur sera-t-il une appli ou plutôt une voix ? Les géants du Web se posent en effet déjà en assistant intelligent multi-tâches des foyers, avec Google Home ou [Alexa d'Amazon Echo](#), notamment pour gérer son argent.

**Delphine Cuny**

**∴ SOCIAL**

**LE PARISIEN – 07/09/2017**

## **12 Statut des fonctionnaires : le gouvernement ouvre un débat explosif**



La possibilité envisagée par Gérald Darmanin de supprimer plus de 120 000 postes dans la fonction publique crispe les syndicats

qui pointent la situation déjà critique dans les hôpitaux.

**Les syndicats ont rendez-vous à partir de ce jeudi avec Gérald Darmanin, le ministre en charge du dossier ultrasensible de la réforme de la fonction publique.**

Les choses sérieuses commencent ce jeudi matin. Alors que se profile la mobilisation contre [la réforme du Code du travail](#), le ministre de l'Action et des Comptes publics prend le risque d'ouvrir un autre front. Il entame une série de rendez-vous avec les syndicats de la fonction publique. Et ces face-à-face pourraient faire des étincelles. Car Gérald Darmanin va mettre des sujets sensibles sur la table pour préparer notamment les états généraux de la fonction publique qui doivent, cet automne, ouvrir [le débat sur le statut de fonctionnaire](#).

« Les dés sont pipés, dénonce Denis Turbet-Delof, délégué général du syndicat fonction publique de Solidaires. Dans un courrier envoyé cet été, le ministre nous dit vouloir lancer ce grand débat national en supprimant des emplois et avec un budget contraint pour aboutir à 60 Mds€ d'économies de dépenses publiques pendant la mandature. C'est bancal dès le début. » Tour d'horizon des sujets qui fâchent.

### **120 000 postes en moins**

C'est une promesse de campagne d'Emmanuel Macron, toujours pleinement d'actualité. Gérald Darmanin va même plus loin : selon lui, le seuil des 120 000 pourrait être dépassé, mais les syndicats sont debout sur le frein. « A l'hôpital ou dans les centres des impôts, par exemple, les agents ne sont plus en mesure d'assurer leurs missions, déplore Denis Turbet-Delof. Il faut au contraire renflouer les effectifs. »

### **Privatiser des services publics**

Première mesure annoncée cette semaine, les contrôles de vitesse seront désormais effectués par des entreprises privées. Cet exemple pourrait faire des petits dans les mois qui viennent. C'est en tout cas l'un des objectifs des états généraux pour le ministère : trouver des missions à externaliser. « Les fonctionnaires territoriaux sont particulièrement visés, s'inquiète Baptiste Talbot, secrétaire général de la CGT-Services publics. La gestion des crèches ou celle des espaces verts pourraient, par exemple, intéresser des grandes entreprises. »

### **Trois points d'indice au lieu d'un**

Là encore, c'était une promesse de campagne, dont le chef de l'Etat a reparlé mi-juillet. L'idée ? Différencier le calcul du point d'indice (qui permet de déterminer le salaire) pour chacune des trois fonctions publiques : d'Etat, hospitalière et territoriale. « Toucher au point d'indice serait une atteinte majeure à l'unité de la fonction publique, fulmine Baptiste Talbot. Pour nous, c'est un casus belli, si le sujet est mis à l'ordre du jour. » Pour le moment, seul le gel du point d'indice a été acté pour 2018.

## La compensation de la hausse de la CSG aura-t-elle lieu ?

A Matignon, on assure que « cela va se faire ». Comment ? « Cela peut passer par une indemnité pérenne, mais c'est peu probable, estime Denis Turbet-Delof. Il y aura peut-être une aide au 1<sup>er</sup> janvier, et puis plus rien. » La CGT est tout aussi réservée : « Le gouvernement ne prévoit pas d'augmentation du pouvoir d'achat comme dans le privé. Les fonctionnaires auraient juste un maintien de salaire. »

**Aurélie Lebellet et Matthieu Pelloli**

## LES ECHOS – 07/09/2017

### 13 La prime d'activité ne sera revalorisée que dans un an



La prime d'activité doit à terme augmenter de 80 euros par mois au niveau du SMIC, avec un premier palier à l'automne 2018.

### **EXCLUSIF - Une première hausse interviendra à l'automne 2018. La formule de calcul sera modifiée plus tard, pour concentrer la prime sur les bas revenus.**

Augmenter de 50% la prime d'activité, ce complément de revenu ciblant les travailleurs pauvres et modestes. Cette promesse du candidat Macron ne sera pas mise en oeuvre tout de suite, du fait des contraintes budgétaires. La prime, créée en janvier 2016, consomme déjà potentiellement autour de 4,6 milliards d'euros par an selon la Cour des comptes. Son augmentation de 50% serait un choc difficile à absorber. L'exécutif a décidé de doser l'effort. La hausse ne se fera pas en une seule fois.

Selon nos informations, une première revalorisation de la prime d'activité interviendra en septembre ou en octobre 2018, parallèlement au « deuxième palier » de [baisse des cotisations sociales des salariés du privé](#). La logique de ces deux opérations est la même : redistribuer du pouvoir d'achat à tous les actifs.

A terme, expliquait l'équipe d'Emmanuel Macron lors de la campagne électorale, la baisse des cotisations sociales rapportera 20 euros par mois sur la feuille de paie d'un smicard, et la hausse de la prime d'activité y ajoutera 80 euros (en plus des 132 euros de prime qu'il touche aujourd'hui). Le chef de l'Etat a réitéré sa promesse dans [une interview au « Point »](#), le 31 août : « *L'incitation totale à revenir au travail à temps plein sera donc réelle : environ 100 euros par mois en plus au niveau du SMIC, soit un treizième mois par an.* »

### **Faire évoluer la formule de calcul**

Dans l'immédiat, la formule de calcul très complexe de la prime, qui prend en compte la composition du ménage mais inclut un bonus individuel, ne sera pas revue. L'exécutif souhaite en revanche la faire évoluer après 2018, afin de la concentrer encore plus autour du SMIC.

La prestation actuelle a remplacé deux allocations, dont l'une, la prime pour l'emploi, était distribuée à un grand nombre de travailleurs. C'est pourquoi la prime d'activité monte jusqu'à des revenus de 1,3 SMIC, qui ne seront pas prioritaires à l'avenir.

### **A terme un «versement social unique »**

Emmanuel Macron souhaite à terme mettre en place un «versement social unique », inspiré du «Universal credit » anglais. Il inclurait les allocations logement.

Un «*très gros chantier opérationnel et technique* », explique-t-on au sein du gouvernement, qui s'appuiera sur la montée en charge de la déclaration sociale nominative et sur la mise en oeuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, à horizon 2019-2020.

### **Vers une fusion des minima sociaux ?**

L'objectif du gouvernement est de lutter contre le non-recours aux droits, et de mener des politiques sociales plus cohérentes. « *Idéalement, les aides doivent être vues du bénéficiaire, explique-t-on au ministère des Solidarités. Le RSA, la prime d'activité, les aides au logement ne sont aujourd'hui pas versées au même moment, dans les mêmes conditions, par la même administration.* » Cela devra changer.

Mais il n'y aura pas forcément une fusion des minima sociaux, même si cette idée n'est pas écartée. Avant toute réforme structurante, l'équipe d'Agnès Buzyn, la ministre des Affaires sociales, compte étudier des foyers-types, pour voir comment se combinent les aides, et comment les muscler dans les moments critiques, lorsque surviennent les accidents de la vie.

**Solveig GODELUCK**

## **::: POLITIQUE**

**LE FIGARO – 07/09/2017**

### **14 Les maires «en colère» contre Macron**



**Contrats aidés, réforme de la taxe d'habitation, montant des économies exigées... Emmenées par François Baroin, les associations d'élus locaux dénoncent le traitement de choc que leur réserve le gouvernement.**

Ce n'est pas encore une fronde mais un sérieux front de contestation. Mercredi, les représentants des maires de France ont une nouvelle fois exprimé leur amertume devant la potion qui leur est réservée. «Nous avons beaucoup souffert sous la présidence Hollande et nous étions prêts à travailler en confiance avec le nouvel exécutif, s'est désolé François Baroin, le président LR de l'Association des maires de France (AMF). Et patatras! Le jour même de l'ouverture de la conférence des territoires par Emmanuel Macron, on passe de 10 à 13 milliards d'euros d'efforts **demandés aux collectivités**. Puis dès le lendemain est décidé un surgel des dotations de 300 millions d'euros.»

Et l'ex-ministre de l'Intérieur de Nicolas Sarkozy d'ajouter aux doléances la [fin de la réserve parlementaire](#), vivier de financement pour les tissus associatifs locaux, [la réforme de la taxe d'habitation](#) (suppression pour 80 % des ménages) et, cerise sur le gâteau, la diminution «brutale» des emplois aidés qui a profondément désorganisé certaines villes. «Cette affaire a mis le feu à la totalité des communes, a fustigé François Baroin. C'est tout le spectre de service public dans les territoires qui est attaqué.» Et qu'importe si le même François Baroin, pressenti pour Matignon en cas de victoire de François Fillon à la présidentielle, aurait dû mettre en œuvre un programme de suppression totale des emplois aidés... Aujourd'hui, le président de l'AMF défend avec force ces contrats «de la deuxième chance», au service des «plus faibles».

Pour Vanik Berberian, président (indépendant) de l'association des maires ruraux de France, l'été fut tout simplement «meurtrier». «Dire que les maires n'ont pas préparé la rentrée scolaire alors que le gouvernement en a changé les conditions quelques jours avant n'est pas sérieux», s'est-il agacé.

### **Inquiets pour leurs finances**

Les raisons de la colère des élus sont diffuses, leurs demandes plus précises. Au plus pressé, ils réclament un moratoire sur les contrats aidés. Ils s'alarment ensuite de la mainmise de l'État sur l'administration des collectivités locales, via notamment la réforme de la taxe d'habitation, qui verra l'État compenser directement auprès des mairies la suppression de cette recette. Des recours pourraient être déposés auprès du Conseil constitutionnel pour défendre leurs prérogatives, ont-ils prévenu.

Enfin, les maires sont globalement inquiets pour leurs finances. Malgré les promesses du président d'une compensation à l'euro près, ils craignent que la réforme de la taxe d'habitation pèse sur leur budget. Beaucoup estiment ensuite ne pas pouvoir réaliser [les 13 milliards d'euros d'économies](#) exigées par Emmanuel Macron pour le quinquennat. Le gouvernement les a d'ailleurs rassurés sur un point ce mercredi. Comme le rapporte *Les Échos*, les efforts des communes seront bien calculés par rapport à la hausse tendancielle des dépenses. «Nos collectivités territoriales sont aujourd'hui à l'os. Nous avons réussi à faire face aux baisses. Mais aujourd'hui, nous sommes clairement au seuil de l'insoutenable», avait averti André Laignel, le président du Comité des finances locales (CFL).

### **Sénatoriales en vue**

Selon le dernier rapport de l'observatoire des finances locales, la situation financière des communes devrait toutefois s'améliorer en 2017 grâce à une hausse des ressources : taxe d'habitation et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le rapport note aussi que, d'après les budgets primitifs, «les dépenses d'investissement devraient renouer avec la croissance en particulier dans le bloc communal».

Malgré leur déception, les maires n'ont d'ailleurs pas déterré la hache de guerre et n'envisagent pas de quitter la table de la conférence des territoires. À très court terme, la balle est en effet dans leur camp. Avant les sénatoriales de fin septembre, l'exécutif évitera de froisser davantage ces précieux grands électeurs. Sous pression budgétaire, le gouvernement ne devrait ensuite pas leur céder grand-chose sur le fond...

[Anne de Guigné](#)

**::: INTERNATIONAL**

**LE PARISIEN – 07/09/2017**

## **15 Macron en Grèce pour réveiller l'Europe**



Bruxelles, le 25 mai. Emmanuel Macron s'entretiendra en tête à tête avec Alexis Tsipras, le Premier ministre grec.

### **Attendu en visite officielle en Grèce, le chef de l'Etat doit prononcer un discours sur un haut lieu de la démocratie athénienne.**

Roulement de tambours : Emmanuel Macron va atterrir à Athènes à la mi-journée ce jeudi pour une visite d'Etat en Grèce, la première depuis son élection. Vingt-huit heures d'un déplacement conçu comme un péplum. Un tête-à-tête avec le fringant Premier ministre, Alexis Tsipras. Un autre avec le président de la République hellénique, Prokopios Pavlopoulos. L'Elysée bombe le torse : « C'est le douzième chef d'Etat qu'il rencontre en quinze jours. »

La presse a aussi été prévenue des « séquences » où « Madame Brigitte Macron » sera présente : elle figure très officiellement dans le programme du président. La première dame est particulièrement attendue dans ce pays où jamais encore un président français ne s'était rendu accompagné.

### **La colline du Pnyx, un lieu hautement symbolique**

Mais le point d'orgue de ce déplacement aura lieu à la tombée du jour. C'est peu dire qu'Emmanuel Macron en a soigné la dramaturgie. Il aurait pu se rendre à la Vouli, le Parlement grec, comme le font traditionnellement les officiels. Le chef de l'Etat a préféré la colline du Pnyx. Sur cette esplanade, dans l'Antiquité, l'Assemblée du peuple se réunissait pour délibérer ou encore voter le budget de la cité. Le lieu de naissance de la démocratie, en quelque sorte, où l'on n'ordonnait pas la loi mais où on la discutait. C'est là, dans ce théâtre politique au pied des dieux de l'Acropole, qu'Emmanuel Macron va prononcer un discours sur l'Europe. Le seul Français à s'y être exprimé est André Malraux, alors ministre de la Culture, en 1959, au premier jour de l'illumination de l'Acropole.

Ce jeudi soir, il sera question de « reconstruction de la démocratie » en ce lieu où est née cette manière de gouverner (pour et par le peuple). Le président compte aussi esquisser les contours de la « refondation européenne » dans ce pays, berceau de l'Europe, durement touché par la crise de la dette. « C'est à Athènes que le symbole de la crise et des dérives collectives que l'Europe a connues est le plus marquant. C'est là aussi que peut commencer ce nouveau chapitre », décrypte un conseiller de l'Elysée. Un chapitre crucial pour le chef de l'Etat qui fait de l'Europe un des marqueurs de son quinquennat. Sur la colline athénienne, il aura l'occasion d'impulser le rebond de l'UE qu'il a tant appelé de ses vœux.

La suite du voyage sera plus conventionnelle, consacrée à la relation bilatérale entre Paris et Athènes. « La France est là aujourd'hui comme elle était là hier », dit-on à l'Elysée. Hier, au plus dur de la crise, avec un François Hollande protagoniste du sauvetage de la Grèce. Aujourd'hui, avec Emmanuel Macron, partisan d'un allègement de la dette et entouré de chefs d'entreprise tricolores alors que l'économie hellène voit le bout du tunnel et attend une croissance de 2 % pour la fin de l'année. A chacun son épopée.

**Par notre envoyée spéciale Ava Djamshidi**

## **16 La Catalogne va au clash avec Madrid en lançant un référendum sur l'indépendance**



Carles Puigdemont, le Président de l'exécutif catalan, et son numéro 2, Oriol Junqueras, ont mis leurs menaces à exécution

### **En dépit des avertissements du gouvernement central, l'exécutif catalan a fait passer au Parlement de Catalogne une loi ouvrant la voie à une sécession**

Allant jusqu'au bout de son [bras-de-fer avec le gouvernement espagnol](#), l'exécutif régional catalan a fait adopter, mercredi, par le Parlement de Catalogne une loi ouvrant la porte à la tenue d'un [référendum sur le sujet le 1 octobre prochain](#). Un second texte fixant le cadre juridique à l'avènement d'un Etat indépendant doit encore être adopté ce jeudi. Comme prévu, les deux lois ont été ajoutées au dernier moment au programme législatif de l'assemblée catalane, le jour de sa rentrée. Une partie de l'opposition envisageait mercredi soir de déposer une motion de censure afin de provoquer une dissolution et la convocation de nouvelles élections régionales.

Si les débats ont été plus qu'animés avec une série d'amendements rejetés les uns après les autres, le résultat tombé dans la soirée était assuré d'avance pour les tenants de l'indépendance. Forte de 62 sièges sur 135, la coalition gouvernementale Junts pel Si (Ensemble pour le oui), réunissant le parti démocrate européen catalan (PDeCat) et le parti de la gauche républicaine (Esquerra Republicana-ERC) pouvait compter sur le soutien des 10 élus du mouvement anticapitaliste de la CUP. Les représentants du parti populaire (PP) au pouvoir à Madrid, de la formation libérale Ciudadanos et du parti socialiste (PSC) ont refusé de participer aux votes tandis que les élus de Podemos s'abstenaient.

Ayant signé la loi une fois votée, Carles Puigdemont, le Président de l'exécutif régional ainsi que ses ministres ont paraphé dans la foulée, le décret de convocation du scrutin du 1 octobre. Devançant l'événement, [le gouvernement espagnol qui s'était préparé au choc](#) avait demandé dans la matinée à la Cour constitutionnelle d'invalider le texte à venir sur le référendum. « Je n'ai jamais assisté de ma vie à une telle honte démocratique » a dénoncé Soraya Saenz de Santamaria, la vice-Présidente plus particulièrement en charge du dossier, en parlant d'un « coup de force des indépendantistes ».

Des poursuites judiciaires devraient d'ores et déjà être engagées pour désobéissance et prévarication contre [la Présidente du Parlement catalan, Carme Forcadell](#), et tous les membres du bureau qui ont accepté que les textes incriminés soient mis à l'ordre du jour de l'assemblée. Poursuivis pour avoir organisé un scrutin en blanc sur la question de l'indépendance, le 9 novembre 2014, l'ancien président de la Generalitat de Catalogne Artur Mas et dix personnes de son entourage, se sont vus réclamer ce même mercredi la somme de 5 millions d'euros correspondant au coût de l'organisation du vote...

**Gilles Sengès**

## 17 La Pologne cristallise les déchirements européens



### **Varsovie devra bientôt en découdre sur deux fronts avec Bruxelles : son refus d'accueillir des réfugiés et les atteintes à l'état de droit.**

Le dossier polonais s'épaissit. [Déjà dans la ligne de mire d'Emmanuel Macron pour](#) s'être mis « en marge » des normes du Vieux Continent, Varsovie risque de devoir bientôt en découdre sur deux fronts de plus: des pénalités financières décidées par la Cour de justice de l'UE pour sanctionner son refus d'accueillir des réfugiés et surtout un premier bras de fer - imminent semble-t-il - avec les 27 autres capitales sur les atteintes à l'état de droit dans le pays.

[Le géant d'Europe orientale est en délicatesse avec la Commission Juncker](#) depuis l'arrivée au pouvoir du parti nationaliste Droit et Justice (PiS) en 2015. Qu'il s'agisse de la mise au pas des juges et des journalistes, de la destruction des forêts primaires ou du rejet des quotas européens de réfugiés, les escarmouches se multiplient depuis 20 mois entre Bruxelles et le pouvoir à poigne installé par Jaroslaw Kaczynski.

Faute de résultat, l'exécutif européen s'apprête à céder le bâton à l'échelon supérieur: à la Cour de justice pour le respect du droit européen et, pour la première fois, aux capitales collectivement, en vue d'un règlement ou d'une sanction politique. Un premier rendez-vous pourrait être fixé dès le lendemain des élections allemandes. Pour la première fois aussi, Varsovie et les 38 millions de Polonais s'inquiètent d'être marginalisés dans l'UE, quand le président Macron et la chancelière Merkel s'affichent résolus à engager un capital politique renouvelé au service d'une Europe à géométrie variable.

Le premier coup est venu du commissaire européen Dimitris Avramopoulos. « Dès les semaines qui viennent », la Commission est prête à pousser à son terme une procédure d'infraction contre le refus du gouvernement de [Beata Szydlo](#) d'accueillir le moindre réfugié débarqué en Grèce ou en Italie. L'accélération vise aussi Prague et Budapest, mais c'est la Pologne, pays le plus peuplé d'Europe orientale, qui est aujourd'hui dans le collimateur. La cour de Luxembourg a définitivement validé jeudi matin les quotas européens de réfugiés, décidés en septembre 2015 à la majorité des 28 capitales. Fort de cet arrêt sans appel possible, l'exécutif européen a embrayé dès l'après-midi: sauf coup de théâtre, il renverra l'infraction et les pénalités à l'appréciation de la CJUE.

La Pologne continue de refuser l'entrée de tout réfugié imposé par le mécanisme européen de « relocalisation », réplique la première ministre Szydlo. Avec le Hongrois [Viktor Orban](#), elle voit dans les quotas de 2015 une atteinte insupportable à la souveraineté nationale. Dans l'ouest de l'UE, le raidissement des capitales est aussi perceptible. « Nous attendons de tous qu'ils respectent l'arrêt de la Cour et appliquent l'accord de 2015 sans délai », dit à Berlin le chef de la diplomatie, Sigmar Gabriel, avec une vigueur inhabituelle à l'endroit de Varsovie. L'Allemagne est de loin le premier pays d'accueil des réfugiés. L'Italie, premier pays de débarquement des migrants de la Méditerranée, ne se cache même plus pour menacer l'Europe orientale de coupes claires dans les

subsidés européens, une enveloppe en centaines de milliards dont la Pologne est aussi le premier destinataire...

Argent, souveraineté, antagonismes régionaux, «valeurs» européennes... la controverse sur les réfugiés emprunte désormais le même argumentaire que le débat de fond qui se profile dans l'UE après les élections allemandes du 24 septembre: des traînants jusqu'aux avant-gardistes, comment faire progresser ensemble 27 pays qui ne rêvent toujours pas dans le même lit. Emmanuel Macron plaide pour une Europe «à plusieurs formats», avec le soutien d'Angela Merkel. Pour l'UE, ce serait le début de la fin, prédit le président polonais Andrzej Duda, avec une dislocation «en blocs, certains plus forts que d'autres et capables d'imposer leurs vues».

Jean-Jacques Mével

## LA TRIBUNE – 07/09/2017

### 18 La renégociation de l'Aléna au point mort



Malgré l'entente apparente entre les ministres canadien, mexicain et américain, la poursuite des discussions lors du troisième tour de renégociation de l'Aléna promet d'être tendue.

**A l'issue de leur seconde rencontre pour renégocier l'accord de libre-échange nord-américain (Aléna), le Mexique, les Etats-Unis et le Canada ont promis des avancées avant la fin du troisième tour des discussions, prévu du 23 au 27 septembre à Ottawa. Mais la vision protectionniste de Donald Trump et les points d'achoppement entre les trois pays pourraient faire échouer cette renégociation.**

Le nouvel accord de libre-échange nord-américain (Aléna\*) n'est pas prêt de voir le jour. Après plusieurs rencontres qui se sont déroulées à Mexico au cours de ces derniers jours, les Etats-Unis, le Canada et le Mexique n'ont pas réussi à faire avancer les négociations comme prévu. Bien que le contenu des discussions n'a pas été divulgué, plusieurs représentants ont fait part à la presse étrangère de points de blocage sur quelques sujets déterminants.

#### **Le climat au centre des débats**

Parmi les points de friction abordés, le climat a suscité de vifs échanges entre les différentes délégations. Si les Etats-Unis et le Canada veulent introduire un nouveau chapitre dans l'accord de libre-échange sur ce sujet, les deux dirigeants ont des visions opposées sur le changement climatique. Pendant longtemps, Donald Trump a qualifié le changement climatique de "canular" et sa volonté de retirer les Etats-Unis de l'accord de Paris n'a fait qu'accroître les désaccords avec le Canada.

Du côté d'Ottawa, la ministre des Affaires étrangères canadienne Chrystia Freeland avait rappelé lors du premier tour des négociations au mois d'août dernier "qu'aucun pays membre de l'Aléna ne

*puisse réduire la protection de l'environnement en vue d'attirer les investissements" et que tous "appuient pleinement les efforts pour s'attaquer au changement climatique". [Sur sa page Facebook](#), la ministre a ajouté que "le changement climatique est réel, et protéger l'environnement est essentiel. Il est temps que les conservateurs comprennent le message." Un message clair était donc adressé à leur voisin du sud. [Selon la chaîne publique Radio Canada](#), le gouvernement de Justin Trudeau voudrait que le nouvel Aléna "favorise des mesures pour combattre le changement climatique, alors que les États-Unis ne veulent se limiter qu'à des clauses pour empêcher les pays signataires d'en faire moins pour protéger l'environnement afin d'attirer les investisseurs."*

## **Un déficit de 64 milliards de dollars avec le Mexique**

Le principal point d'achoppement entre le Mexique et les États-Unis concerne la balance commerciale. Depuis la signature de l'accord de libre-échange en 1994, la balance avec le Mexique est passée d'un excédent pour les États-Unis de 1,6 milliard de dollar à un déficit de 64 milliards de dollars. Cet argument est souvent mis en avant par le président américain comme le rappelle Vincent Vicard, économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) [pour France 24](#). *"Donald Trump reproche deux choses à l'Aléna. Son rôle supposé dans l'explosion du déficit commercial des États-Unis, premièrement. [...] Sa deuxième critique concerne la destruction d'emplois manufacturiers".* Au mois de janvier dernier, Donald Trump avait dénoncé l'ampleur de ce déficit commercial sur Twitter : *"Le Mexique a suffisamment profité des États-Unis. Le déficit commercial massif et le manque d'aide sur une frontière poreuse doivent changer, MAINTENANT"*.

Par ailleurs, le projet d'édification d'un mur sur la frontière entre le Mexique et les États-Unis pourrait compliquer la poursuite des négociations, surtout que le ministre mexicain des Affaires étrangères Luis Videgaray a appelé les entreprises de son pays à boycotter [les appels d'offres pour participer à la construction du mur](#).

## **Une entente de façade**

Malgré tous ces points d'achoppement, les représentants du Mexique, du Canada et des États-Unis ont tenté d'afficher une entente cordiale. Ils ont notamment promis de fournir les premiers résultats de l'avancée de la renégociation du traité de libre-échange nord américain lors leur prochaine rencontre au Canada prévue du 23 au 27 septembre prochain. Peu de détails ont fuité mais le ministre mexicain de l'Économie Ildefonso Guajardo a déclaré lors d'une conférence de presse que *"nous avons donné des instructions à nos chefs négociateurs (...) pour pouvoir voir les premiers résultats lors du troisième tour des discussions"*.

De son côté, le représentant pour le commerce américain Robert Lighthizer a indiqué que les parties avaient trouvé *"un accord mutuel sur de nombreux sujets importants"*. *"Nous devons répondre aux besoins de ceux qui sont touchés par l'accord actuel, en particulier nos ouvriers du secteur manufacturier. Nous devons obtenir un accord commercial qui bénéficie à tous les Américains, et pas juste à certains au détriment des autres" a-t-il déclaré. "J'espère que nous parviendrons à un accord qui aide les ouvriers américains, les agriculteurs, les éleveurs tout en améliorant également le niveau de vie des ouvriers au Mexique et au Canada"*, a poursuivi M. Lighthizer.

Enfin, la ministre canadienne des Affaires étrangères a de son côté souligné que les trois pays travaillaient dans une optique *"gagnant-gagnant-gagnant"*.

Selon le cabinet de consultants Eurasia Group interrogé par l'AFP, *"le manque de détails sur les négociations montre que l'ampleur des changements risque d'être limitée [...]"* Les trois parties vont travailler sur un accord sans altérer fondamentalement l'Aléna".

*(\*) ou Nafta en anglais pour North American Free Trade Agreement, ou TLCAN en espagnol pour Tratado de Libre Comercio de América del Norte.*

**Grégoire Normand**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>

